

Réponse du Conseil administratif à la motion de M^{me} Frédérique Perler-Isaaz et M. Mathias Buschbeck, acceptée par le Conseil municipal le 7 septembre 2004, intitulée: «Cartes journalières CFF (bis)».

TEXTE DE LA MOTION

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- acquérir des cartes journalières CFF supplémentaires;
- faciliter l'obtention de ces cartes journalières;
- améliorer l'information à la population;
- fournir un bilan au bout de six mois d'activité.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

A la suite de la motion M-389 invitant le Conseil administratif à prendre contact avec les CFF afin d'acquérir des abonnements généraux, des cartes CFF journalières ont été proposées aux habitants de la ville de Genève, dès la fin de 2003.

Dix carnets couvrant une année ont été mis en vente à l'Arcade d'information municipale du pont de la Machine, la carte journalière étant proposée à 35 francs.

La population de la ville de Genève a été informée de cette offre par l'intermédiaire du tous-ménages *Vivre à Genève*, distribué à 120 000 exemplaires.

L'opération fut un succès. On trouvera ci-dessous, à titre informatif, une statistique des ventes de ces cartes journalières de novembre 2003 à octobre 2004.

<i>Mois</i>	<i>Montants des ventes TTC</i> Fr.	<i>Nombre de cartes vendues</i>
Novembre 2003	4 900	140
Décembre 2003	7 860	225
Janvier 2004	9 240	264
Février 2004	9 065	259
Mars 2004	13 055	373
Avril 2004	10 885	311
Mai 2004	12 670	362
Juin 2004	12 765	365
Juillet 2004	10 745	307
Août 2004	7 035	201

Septembre 2004	8 435	241
Octobre 2004	<u>4 855</u>	<u>139</u>
Total des ventes	111 510	3 186

Nombre de cartes CFF mises en vente sur un an: 3650.

Du 1^{er} novembre 2003 au 31 octobre 2004, 87,06% des cartes disponibles ont été vendues, soit une moyenne de presque 9 cartes journalières (8,73) sur les 10 disponibles chaque jour.

Les ventes au 31 octobre 2004 représentent un montant total de 111 510 francs.

Ce chiffre ne tient évidemment pas compte des ventes des nouvelles cartes journalières, disponibles depuis le 1^{er} novembre 2004, et vendues au prix unitaire de 30 francs.

Le solde positif net (HT), entre l'achat des cartes (85 000 francs) et le produit de la vente, s'élève à 23 960 francs. Le coût direct lié à la vente à l'Arcade municipale s'élève quant à lui à 27 000 francs.

Les statistiques ci-dessus portent sur les ventes mensuelles des cartes CFF des communes, indépendamment de la période de validité. En 2005, nous compléterons ce tableau par une indication des ventes effectives du mois.

Fort de cette réussite et suite à l'invite des motionnaires, le Conseil administratif, en date du 29 septembre 2004, avait décidé d'acquérir cinq carnets supplémentaires pour la période allant de novembre 2004 à octobre 2005 et de ramener le prix de vente de la carte à 30 francs, afin d'en faciliter l'acquisition.

Une nouvelle information a été faite par le biais du tous-ménages *Vivre à Genève* N° 9 de décembre 2004, en page 16. Cette information figurera à nouveau dans l'un des prochains numéros de 2005. Au surplus, depuis le 1^{er} novembre 2004, cette information est mise en exergue sur la page d'accueil du site officiel.

Elle a également été insérée dans la parution du *VG Magazine* de décembre 2003, à destination du personnel et des retraités de l'administration municipale.

A la suite de la décision du Conseil municipal du 4 décembre 2004, ce seront 30 carnets qui seront prochainement mis en vente.

De plus, conformément à la demande du Conseil municipal, le Conseil administratif fournira ultérieurement un rapport sur la vente des cartes, pour la période allant du 1^{er} novembre 2004 au 30 avril 2005.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le maire:
Pierre Muller

Le 16 mars 2005.